



Comité de Quartier

Saint-Pée

Compte-rendu de la réunion du 8 juillet 2025

La réunion débute à 20 heures 30 et se déroule en présence de :

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

Flora LAPERNE : Élue référente du quartier

Dany PEREZ : Correspondante du quartier

Dominique QUÉHEILLE : Élue référente du quartier (absente – excusée)

Adresses mails : ml-bistue@oloron-ste-marie.fr

f-laperne@oloron-ste-marie.fr

d-queheille@oloron-ste-marie.fr

1) Questions

Point 113 : Ancienne école de St-Pée

a) Un participant s'étonne : qui a permis l'accrochage sur le mur de l'une des façades du panneau « FCO Cyclisme » ? D'autres solutions existent, comme l'implantation d'un panneau près du mur d'enceinte et un rappel plus discret sur la porte elle-même.

Réponse : Aucune autorisation n'a été donnée par les Services Techniques. Le panneau a été déplacé par l'association.

b) 2 carreaux sont cassés dans la salle du comité des fêtes.

Réponse : Des travaux plus importants seront effectués suite à un incident au niveau du plafond.

Point 114 : Impasse Gouloure

Madame PEREZ expose un problème d'entretien d'un terrain voisin (ronces).

Réponse : Un courrier a été adressé au propriétaire du terrain en question.

Point 115 : Chemin des Barthes

Des arbres penchent sur la propriété Larroude, devant chez Pausat.

L'un des arbres a été coupé mais le second est dans la même situation.

Réponse : Il s'agit d'une propriété privée. Le service juridique de la Ville va envoyer un courrier d'avertissement au propriétaire des lieux.

Point 116 : Avenue du 19 mars 1962 – RD 919

a) Un participant indique que des panneaux pédagogiques devaient être mis en place : un à l'entrée de la ville sur la RD 919 avant la propriété Larroude et un devant chez M. et Mme Oscamou. En effet, les véhicules entrent et traversent cette partie de la ville à une vitesse excessive.

Réponse : Il s'agit d'une compétence du Département. Marie-Lyse BISTUÉ transmet la demande au CD64.

b) Le panneau d'entrée d'agglomération (Saint-Pée) sur la RD 919, direction Féas, est encore tombé (près de chez le Dentiste).

Réponse : Le panneau va être recommandé et mis en place dès réception.

Point 117 : Château d'eau

Le panneau au château d'eau « dépôt d'ordures interdit » a été enlevé.

Réponse : Le panneau va être commandé.

Point 118 : Chemin des Charrois

Devant la propriété Sottou, la flaue d'eau apparaît dès la moindre pluie. C'est dangereux car les murs des habitations prennent mal.

Réponse : Les Services Techniques vont aller constater ce problème sur site afin de trouver une solution.

Point 119 : Chemin de Baccarau

Le banc n'est pas utilisable car il est entouré d'herbes hautes et de ronces.

Réponse : Les Services Techniques sont intervenus.

2) Informations

Installation de la Fibre : Toujours pas de Fibre pour les habitations qui se trouvent au milieu du Chemin du Poète, loin de la RD 919 et du Chemin des Charrois. Il en est de même pour le Chemin des Barthes.

Sur le planning que chacun peut consulter, il n'y a plus de points à créer alors que les maisons ne sont pas raccordées à la Fibre !

Pour les propriétés Oscamou et Ibarroule, rien n'a changé. La famille Ibarroule attend que l'opérateur rappelle. Plusieurs appels ont été passés.

Chemin des Barthes : des poteaux ont été mis en place et depuis, plus rien.

À la Cité Mirande, le trottoir a été ouvert pour installer les gaines et la Fibre a été installée en aérien... .

La personne en charge de la Fibre au niveau de la Communauté de Communes du Haut-Béarn va revenir pour faire un point.

Madame Marie-Lyse BISTUÉ a pris les noms des personnes concernées et leur numéro de téléphone.

Entretien d'une habitation Cité Mirande : Mesdames BISTUÉ et LAPERNE vont rendre visite au propriétaire pour lui demander l'entretien de la végétation envahissante et évoquer la présence de pigeons.

La prochaine réunion du comité de quartier aura lieu le mardi 7 octobre 2025 à 20h à l'ancienne école